



**FRANCE**   
**RURALITÉS**

# Villages d'avenir

**BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE**



**MARS 2025**

# É R I A M M O S



## P.3 **ÉDITO**



## P.4 PARTIE 1

### **CONTEXTE ET CRÉATION DU PROGRAMME «VILLAGES D'AVENIR»**

P.05 Contexte et objectifs du programme

P.06 Mesures phares du plan France Ruralités et exemples de projets « Villages d'avenir »

P.07 Le rôle clé des chefs de projet



## P.8 PARTIE 2

### **BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU PROGRAMME «VILLAGES D'AVENIR»**

P.09 Bilan chiffré de la première année du programme

P.10 Typologie des Villages d'avenir

P.11 Des villages au cœur des dynamiques territoriales



## P.12 PARTIE 3

### **FICHES PROJETS**

P.13 Auvergne-Rhône-Alpes

P.14 Bourgogne-Franche-Comté

P.15 Bretagne

P.16 Centre-Val de Loire

P.17 Corse

P.18 Grand Est

P.19 Guadeloupe

P.20 Guyane

P.21 Hauts-de-France

P.22 Normandie

P.23 Nouvelle-Aquitaine

P.24 Occitanie

P.25 Pays de la Loire

P.26 Provence-Alpes-Côte d'Azur



**Françoise Gatel**

Ministre déléguée chargée  
de la Ruralité

Depuis son lancement en janvier 2024, le programme « Villages d'avenir » s'est imposé comme un levier essentiel pour l'accompagnement des communes rurales dans leur transformation et leur développement. Lancé par le gouvernement dans le cadre du plan France Ruralités, ce programme traduit la volonté du gouvernement de renforcer l'ingénierie de proximité et de soutenir les élus des communes de moins de 3 500 habitants dans leurs projets.

Ainsi, en seulement un an, 2 498 communes dans lesquelles vivent 2,2 millions d'habitants ont intégré le dispositif. Avec l'appui de 120 chefs de projet déployés dans les préfectures, sous-préfectures et Directions départementales des territoires, ce sont plus de 4 500 projets qui ont bénéficié d'un accompagnement, couvrant un large éventail de thématiques : transition écologique, revitalisation des centres-bourgs, développement économique, aménagement des services publics ou encore réhabilitation du patrimoine. 395 accompagnements verront leur aboutissement dès le premier trimestre 2025, témoignant de la dynamique enclenchée. Ce succès repose sur une approche sur mesure : chaque commune bénéficie d'un accompagnement personnalisé.

Nous souhaitons pérenniser cette intervention de l'État auprès des petites communes. C'est pourquoi nous intégrerons de nouvelles communes courant 2025. Ce sont près de 400 communes, déjà présélectionnées, qui bénéficieront d'un accompagnement d'ici à décembre 2026 !

La première phase nous a montré l'utilité de ce programme qui répond aux attentes des élus ruraux. Au regard des résultats, je suis convaincue que le programme « Villages d'avenir » n'est pas seulement un soutien de l'État : c'est une véritable dynamique collective qui donne aux territoires ruraux les moyens d'innover et de se réinventer.



# 1

## CONTEXTE ET CRÉATION DU PROGRAMME «VILLAGES D'AVENIR»



# CONTEXTE ET OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le programme « Villages d'avenir » est une réponse de l'État aux défis que rencontrent les petites communes. Annoncé par le Gouvernement en juin 2024, qui en a confié le pilotage à l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), le programme « Villages d'avenir » constitue le premier axe du plan France Ruralités. Déployé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, ce programme vise à offrir un accompagnement stratégique et technique aux communes rurales lauréates de moins de 3 500 habitants, pour les aider à concrétiser leurs projets de développement.

Il a vocation à dynamiser les territoires ruraux en leur offrant un accompagnement personnalisé et adapté à leurs besoins spécifiques et ainsi **accélérer la mise en œuvre de projets locaux**.

Sélectionnées par les préfetures, les **2 498 premières communes bénéficiaires** sont ainsi accompagnées par 120 chefs de projets dédiés, dont le rôle est de soutenir les maires dans la conception, le suivi et la réalisation de leurs projets.



## UN ACCOMPAGNEMENT SUR LE TERRAIN

Chaque chef de projet recruté pour son expertise technique ou administrative travaille en étroite collaboration avec les élus locaux facilitant ainsi l'avancement des projets et la mobilisation des ressources. Placés en préfetures, sous-préfetures ou encore directions départementales des territoires, leur présence dans les communes permet d'assurer le bon déroulement et le suivi des actions entreprises ainsi qu'une proximité essentielle à la réussite des projets.



## DES PROJETS CONCRETS ET VARIÉS

La réhabilitation de bâtiments publics, le développement de services de proximité ou encore la transition écologique sont autant de thématiques portées par les communes Villages d'avenir. En tout, **plus de 4 500 projets ont déjà été identifiés**.



## UN RÉSEAU STRUCTURÉ ET RÉACTIF

L'ANCT, en collaboration avec les préfets, assure la coordination nationale et l'animation de ce réseau de chefs de projet. Des formations régulières, des rencontres régionales et des webinaires permettent à ces experts de bénéficier d'outils spécifiques.



*« Annoncé en juin 2023 dans la Vienne, "Villages d'avenir" est venu répondre à un besoin réel des maires ruraux, croisant leur ambition de faire émerger des projets locaux avec la nécessité d'un accompagnement d'ingénierie de proximité, proposé par l'État. "Villages d'avenir" a été accueilli par les élus comme une véritable opportunité, à mi-mandat, pour affiner leur projet communal ou répondre à des problématiques techniques le freinant. Nous avons résumé la démarche en une formule "venez avec vos problèmes, nous construirons avec vous une solution !" 27 communes ont été lauréates de ce programme dans la Vienne, couvrant une diversité de thématiques telles que le patrimoine, la reconquête de friches, l'habitat, le commerce, le développement touristique, le service public, mais aussi des besoins d'ingénierie financière. Un projet inédit a été retenu : accompagner 5 mairies souhaitant regrouper leurs écoles à travers une analyse immobilière, mais aussi une ingénierie de concertation avec les parents d'élèves. Soucieux d'offrir un accompagnement de proximité, les deux chargés de mission, issus de l'ANCT et du Cerema, ont été physiquement positionnés dans les sous-préfetures. C'est un signal fort du retour de l'État dans les territoires ruraux, et une approche qui conforte le rôle du sous-préfet autant que la présence de proximité du quotidien. »*

### Jean-Marie Girier

Ancien Préfet de la Vienne,  
actuel Préfet des Pyrénées-Atlantiques



# MESURES PHARES DU PLAN FRANCE RURALITÉS ET EXEMPLES DE PROJETS «VILLAGES D'AVENIR»



Le programme «Villages d'avenir» s'inscrit dans le plan **France Ruralités** qui vise à répondre de manière adaptée aux besoins des territoires ruraux. À ce titre, il bénéficie pleinement des mesures du volet «Solutions» de France Ruralités, conçues pour répondre aux besoins variés des territoires ruraux. Ces mesures couvrent plusieurs domaines clés tels que la culture, le logement, la santé, le commerce et bien d'autres.

## CHIFFRES CLÉS



**1,3 M€**

ont été attribués à 45 Villages d'avenir au titre du **fonds de commerce rural**



**8**

Villages d'avenir ont obtenu une subvention **fonds de mobilité rurale** en 2024



**16 100 €**

ont été attribués à 7 Villages d'avenir pour soutenir l'entretien de leurs **monuments aux morts**



**196**

Villages d'avenir ont une **maison de santé pluriprofessionnelles (MSP)**



**16**

Villages d'avenir ont une **micro-fole** fixe ou itinérante



**153**

Villages d'avenir ont un établissement qui fait partie d'un **Territoire éducatif rural (TER)**

# LE RÔLE CLÉ DES CHEFS DE PROJET



Au cœur du dispositif « Villages d'avenir », les chefs de projet jouent un rôle fondamental. Sélectionnés pour leur expertise en ingénierie ou en administration publique, ils sont en première ligne pour accompagner les communes dans la conception et la mise en œuvre de leurs projets.

## **120 chefs de projet (dont 20 financés par le Cerema)**

ont été recrutés dans les territoires (avec des binômes dans les 20 départements les plus ruraux) et placés sous l'autorité du préfet, en préfecture (54), sous-préfecture (31) ou direction départementale des territoires (35).

### **UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ**

Chaque chef de projet est en charge d'un ensemble de communes qu'il rencontre régulièrement pour identifier leurs besoins spécifiques. Il aide les élus à établir une feuille de route et à organiser les étapes du projet tout en assurant le suivi des actions et en facilitant les relations avec les partenaires financiers et techniques. La durée de leur accompagnement varie entre 12 et 18 mois.

### **UNE MONTÉE EN COMPÉTENCES DES ÉQUIPES LOCALES**

En plus d'apporter leur expertise, les chefs de projet ont pour mission de renforcer les capacités des équipes municipales en matière de gestion de projet et d'ingénierie, afin de les rendre plus autonomes et réactives à long terme.

**Les communes bénéficient ainsi d'un interlocuteur identifié qui les appuie dans l'élaboration de leurs projets, préalablement sélectionnés par le préfet.**



*« Face à l'attractivité grandissante des communes rurales, les*

*besoins en équipements et aménagements sont de plus en plus prégnants afin de bien accueillir les nouveaux habitants. Le dispositif "Villages d'avenir" permet enfin aux communes rurales de bénéficier d'un accompagnement sur mesure afin de répondre aux besoins des habitants. L'accompagnement se fait principalement à travers une ingénierie technique et financière qui s'appuie sur les services de l'État, mais aussi sur des partenaires ou des prestataires.*

*Tout cela est organisé par le chef de projet en lien étroit avec les élus des communes concernées.*

*Dans le cas de La Roquebrussanne, le chef de projet nous a permis de planifier, organiser et prioriser les projets en fonction de leurs degrés de maturité et les capacités financières de la commune.*

*Les projets structurants qui seront accompagnés sont : la future crèche, la réhabilitation du bâti ancien vacant au centre du village afin de le refaire vivre. Enfin, le projet principal est de créer un nouveau quartier au sein d'une dent creuse à l'intérieur de l'enveloppe urbaine du village. Ce nouveau quartier comprendra du logement inclusif et des typologies d'habitations qui permettront de recréer un parcours résidentiel et ainsi fixer la population sur le long terme. Le chef de projet est également un facilitateur. Sa bonne connaissance des différents services, de l'État, des agences est un véritable atout pour les communes rurales qui peinent à trouver les bons interlocuteurs. Dans les années à venir, je souhaite que ce dispositif soit étendu afin de mettre en avant l'incroyable vitalité des communes rurales. »*

#### **Michel Gros**

Maire de La Roquebrussanne (Var),  
commune « Villages d'avenir »

# 2

## BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU PROGRAMME «VILLAGES D'AVENIR»



# BILAN CHIFFRÉ DE LA 1<sup>RE</sup> ANNÉE

Le programme « Villages d'avenir »  
affiche des résultats  
concrets et encourageants

**2 498**

communes  
lauréates

**95**

départements  
concernés

**120**

chefs de projet  
mobilisés

**21**

communes  
en moyenne par  
chef de projets

**4 549**

projets recensés  
par l'ANCT

**352**

projets  
accompagnés  
par le marché à  
bons de commande  
(MABC) de l'ANCT

**395**

accompagnements  
qui prendront fin  
au premier  
trimestre 2025

**632**

Villages d'avenir  
Montant de  
**12,6 M€**

## FOCUS

### Montagne

Les communes de montagnes sont nombreuses à bénéficier du programme, en lien avec le programme Avenir montagne pour permettre de mettre en place des stratégies de diversification économique et touristique. Près de 892 villages situés dans les massifs sont ainsi accompagnés dans « Villages d'avenir » pour développer des projets innovants et adaptés aux contraintes spécifiques de ces territoires.

NOMBRE DE VILLAGES D'AVENIR PAR MASSIF

**464** dans le **MASSIF CENTRAL**

**179** dans les **ALPES**

**72** dans le **MASSIF DES PYRÉNÉES**

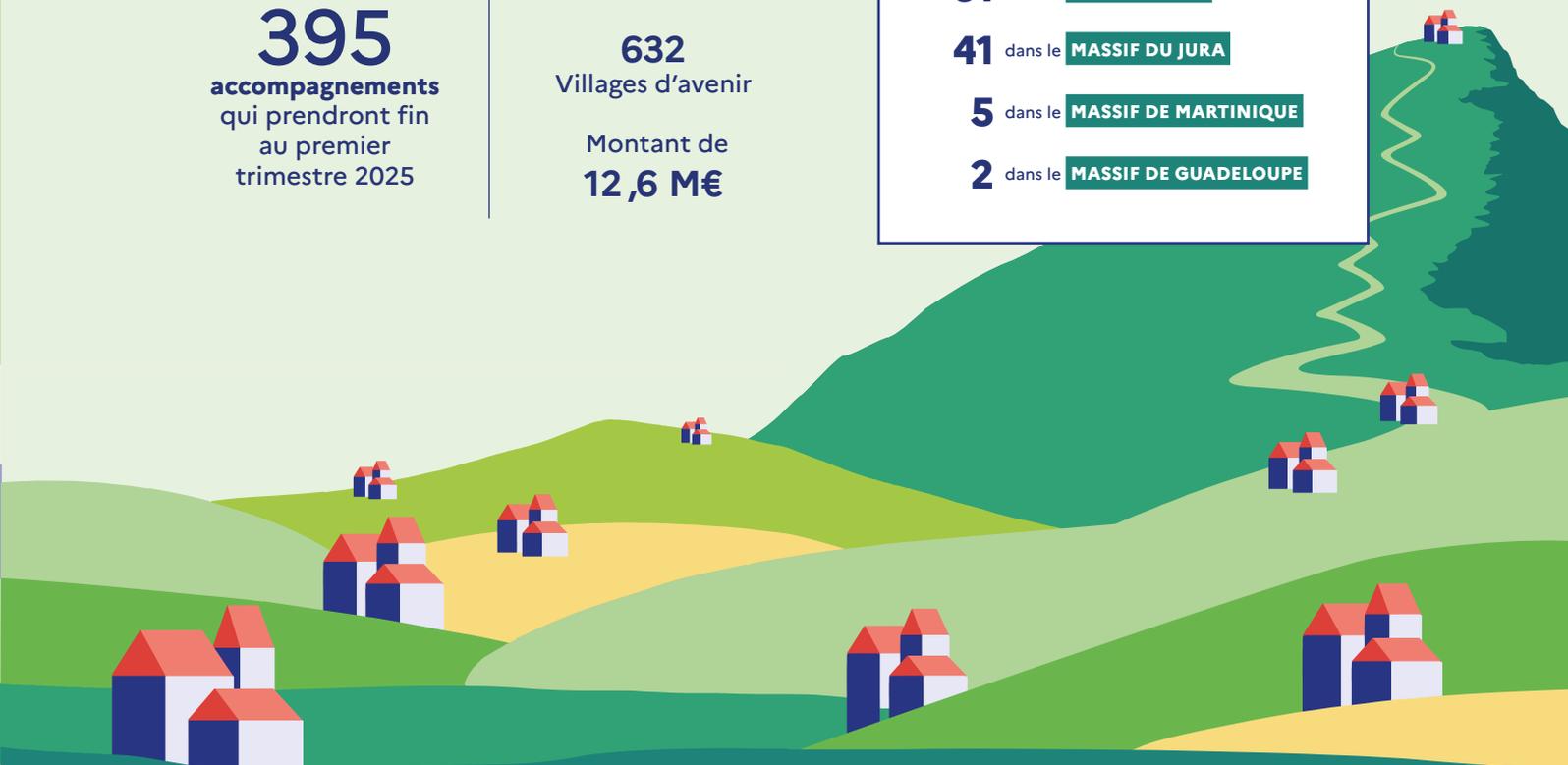
**68** dans le **MASSIF DES VOSGES**

**61** dans le **MASSIF CORSE**

**41** dans le **MASSIF DU JURA**

**5** dans le **MASSIF DE MARTINIQUE**

**2** dans le **MASSIF DE GUADELOUPE**



# TYPOLOGIE DES VILLAGES D'AVENIR

Une étude conduite par l'ANCT sur la diversité des ruralités, publiée en 2023, a permis de mieux comprendre la complexité des multiples facettes des territoires ruraux en France, dont font partie les Villages d'avenir. Ces communes, avec une moyenne de seulement 891 habitants, illustrent la grande diversité des situations démographiques, économiques et géographiques que l'on retrouve à travers la France rurale.

- ◆ 2,2 millions d'habitants vivent dans les Villages d'avenir, soulignent l'importance démographique de ces zones rurales qui représentent une part non négligeable de la population nationale.
- ◆ Le plus petit Village d'avenir, La Fajolle (Aude) ne compte que 12 habitants.



## 2,2 millions

Total d'habitants dans les Villages d'avenir

## 891 habitants

Moyenne d'habitants dans les Villages d'avenir

## 1 314 VA

sont en

**TERRITOIRE D'INDUSTRIE**

## 259 VA

ont une

**FRANCE SERVICES**

## 489 VA

sont situés dans un

**PARC NATUREL RÉGIONAL**

## 1 186 VA

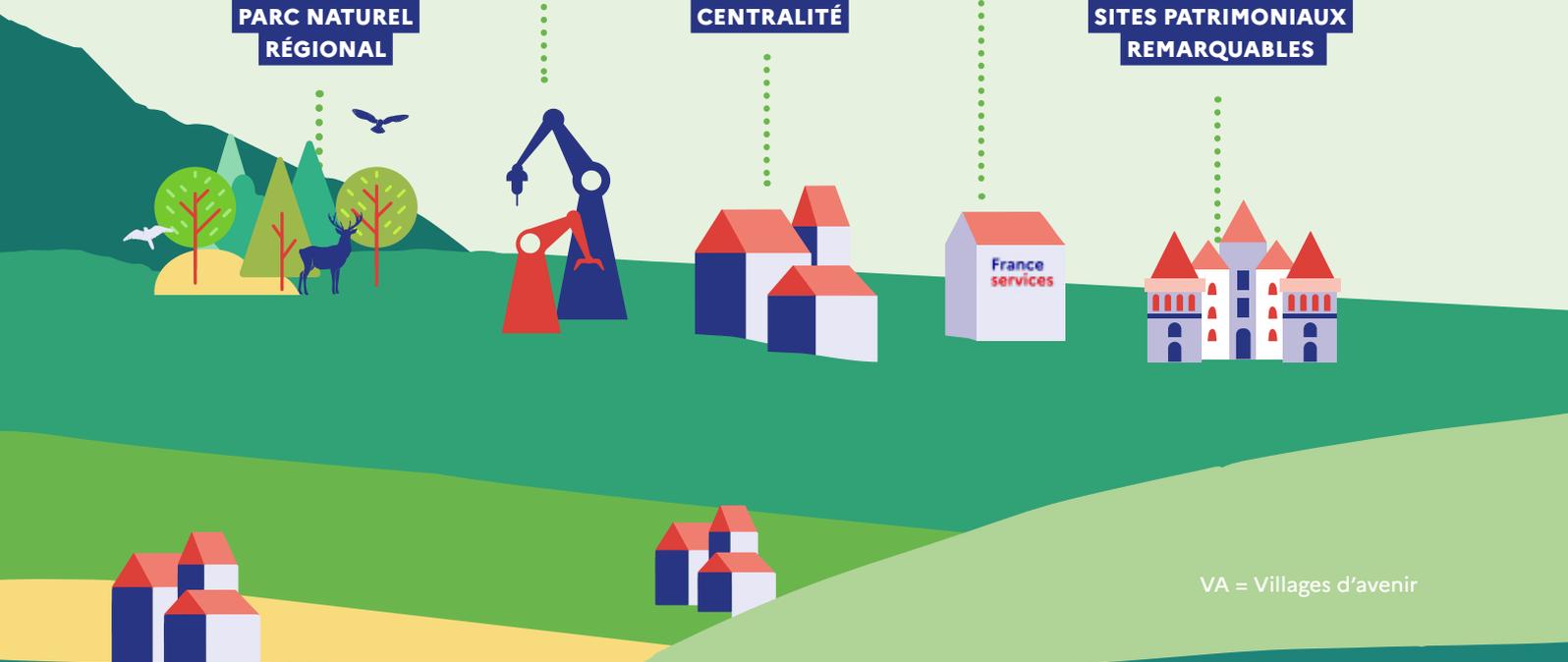
font office de

**CENTRALITÉ**

## 104 VA

ont un ou plusieurs

**SITES PATRIMONIAUX REMARQUABLES**



VA = Villages d'avenir

# DES VILLAGES AU CŒUR DES DYNAMIQUES TERRITORIALES

Les Villages d'avenir se distinguent par leur capacité à jouer des rôles divers au sein des territoires ruraux. Ces communes ne sont pas seulement des lieux de vie, mais des pôles d'attractivité et de développement pour leur région, qu'il s'agisse de la préservation du patrimoine ou du développement industriel ou de l'accueil de nouveaux services.



**104 Villages d'avenir** possèdent des **Sites Patrimoniaux Remarquables (SPR)** illustrant leur rôle dans la préservation et l'histoire du patrimoine français. Ces sites, souvent reconnus pour leur valeur culturelle et touristique, attirent des visiteurs et soutiennent l'économie locale à travers le tourisme patrimonial.



**489 Villages d'avenir** sont situés dans des **parcs naturels régionaux**. Ces communes incarnent un modèle de développement durable ou la protection de l'environnement et la promotion d'un tourisme responsable sont essentielles. Les projets de ces villages favorisent la gestion équilibrée des ressources naturelles, la préservation de la biodiversité et la sensibilisation des habitants et des touristes aux enjeux écologiques.



**259 Villages d'avenir** bénéficient d'une structure **France Services**, qui regroupe plusieurs services publics au sein d'un même espace. Cela permet d'améliorer l'accessibilité administrative et sociale, notamment dans les territoires les plus isolés. Cette infrastructure de proximité est cruciale pour maintenir l'attractivité des zones rurales, en répondant aux besoins des populations locales en matière de démarches administratives, de santé, ou d'aide sociale.



**1314 Villages d'avenir** sont situés dans des **Territoires d'industrie**. Ces communes, souvent situées dans des zones en mutation économique, jouent un rôle clé dans le redéploiement de l'activité industrielle française, elles participent à la réindustrialisation du pays tout en favorisant la modernisation des outils de production. Ces territoires marqués par une histoire industrielle se réinventent pour attirer de nouvelles entreprises et renforcer leur attractivité économique.



« Dans le département des Côtes-d'Armor ce sont, 22 communes qui sont accompagnées dans le cadre du

programme « Villages d'avenir ». Le suivi de projet commence par une analyse des besoins des élus dans leur stratégie de développement de projet. Sur certaines thématiques spécifiques aucune ingénierie publique existante ne peut être mobilisée. Ainsi, l'aide directe de l'ANCT au travers de la mobilisation des marchés à bon de commande offre un accompagnement rapide et sur-mesure par une ingénierie dédiée. La réactivité d'intervention des bureaux d'étude apporte une expertise capable de répondre aux besoins des territoires. Ce sont ainsi sept études qui sont en cours de réalisation sur des thématiques variées telles que la concertation, la réhabilitation énergétique, la mobilité, le potentiel commercial, la stratégie bâtiminaire ou encore le tourisme et la culture. Cette aide a engagé un financement à hauteur de 253 250 euros de la part de l'État dans les projets Villages d'avenir costarmoricens. L'ensemble de ces projets témoigne de la richesse et de la pluralité des enjeux liés au développement des communes rurales. »

#### **Benoît Dufumier**

Directeur départemental des territoires et de la mer des Côtes-d'Armor

3

# FICHES PROJETS



# AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## PATRIMOINE - TOURISME

### Sécurisation et mise en valeur du patrimoine historique moyenâgeux

#### COMMUNE

**Bourdeaux** (Drôme)  
Maire : Monsieur Thierry DIDIER  
Nombre d'habitants : 690

#### LE PROJET

Les ruines du château des évêques font l'objet d'un projet de confortation et de mise en valeur pour assurer leur pérennité et renforcer leur intérêt patrimonial. N'étant ni inscrit ni classé, leur restauration est complexe et coûteuse. Depuis 2020, la nouvelle équipe municipale a finalisé les projets antérieurs et lancé de nouvelles initiatives. Face aux risques d'effondrement menaçant le village, le Conseil départemental et l'État se sont engagés à soutenir financièrement le projet, et l'UDAP propose un dé plafonnement des subventions auprès du Préfet.

Avec l'impulsion de la cheffe de projet, des financements complémentaires sont recherchés via la « Fondation du Patrimoine » et « Petite Cité de caractère » du Conseil régional. Un dossier de labellisation sera déposé en juillet 2025, avec de fortes chances de succès. Par ailleurs, une étude de l'ANCT, proposée en juin 2024, vise à élaborer une stratégie de sécurisation des vestiges avant l'appel d'offres pour la maîtrise d'œuvre. La restitution de l'étude réalisée par « SETEC », prévue en janvier 2025, réunira les parties prenantes afin de concrétiser les recommandations de 2019 et définir un plan d'actions.

#### ACCOMPAGNEMENT DU CHEF DE PROJET VA

La cheffe de projet facilite et accélère l'avancement en mobilisant les ressources, assurant la gouvernance et recherchant des financements. Depuis mars 2024, elle a organisé des réunions avec l'équipe municipale et les acteurs institutionnels pour relancer le dossier. Elle a orienté la commune vers des financements alternatifs et proposé une étude de l'ANCT pour structurer la stratégie. Son accompagnement se poursuivra jusqu'en décembre 2025 pour assurer la mise en œuvre du projet.

#### INGÉNIERIE MOBILISÉE

DRAC, UDAP, DDT, EPCI, Conseil départemental, Conseil régional, Fondation du Patrimoine, AMO complémentaire, panel d'entreprises spécialisées dans ce type de travaux.

#### PLAN DE FINANCEMENT

Non défini. Le coût total est estimé à 700 000 €.

Subventions	Autofinancement	Coût total
		estimé à 700 000 €
%	%	%



#### LA PAROLE À

##### Mireille Coffin

Cheffe de projet « Villages d'avenir »

« Dans l'accompagnement "Villages d'avenir", le chef de projet joue un rôle-clé dans la coordination en assurant l'interface entre les différents acteurs impliqués »

# BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

CADRE DE VIE - LOISIRS - NATURE - PATRIMOINE -  
TOURISME - POLICE DE L'EAU

## Mise en sécurité des ouvrages des Étangs de Saint-Ange

### COMMUNE

Grappe comprenant les communes de **Bussy-en-Othe** et de **Brion** (Yonne)  
Maires : Madame Catherine DECUYPER (Bussy-en-Othe)  
et Monsieur Philippe PETIT (Brion)  
Nombre d'habitants : 1357 au total

### LE PROJET

Les deux communes sont propriétaires d'étangs millénaires considérés par les élus et les populations comme un patrimoine historique. Les étangs 1 et 2, dont les alentours sont aménagés, sont très utilisés par les pêcheurs. L'étang 3 (dont la digue est très endommagée) n'est pas aménagé et est surtout utile aux animaux, objets de la chasse. Ce dernier étang est en copropriété entre la commune de Brion, de Bussy et une SCI propriétaire du relais de chasse sis sur une parcelle jouxtant ce dernier. L'étang 1 était revenu «spontanément» à l'état de zone humide. Ces étangs alimentent un ru qui alimente des zones de captages des «Eaux de Paris».

Les digues ont fait l'objet de mise en demeure pour réalisation de travaux de mise en sécurité depuis la crue de 2016. Le projet, suivi depuis cette date par la DDT dans le cadre de la police de l'eau, tendait à la restauration de ce périmètre en zone humide avec une vidange préalable des étangs pour intervenir sur les digues. La commune de Bussy et ses habitants n'étaient pas favorables à cette transformation en zone humide et à cette vidange préalable.

Les digues vont faire l'objet de travaux de réhabilitation et de mise en sécurité. L'étang 1 sera conservé au même usage que l'étang 2 et la digue de l'étang 3 fera l'objet d'une deuxième phase d'accompagnement.

### ACCOMPAGNEMENT DU CHEF DE PROJET VA

Le chef de projet « Villages d'avenir » a participé à la médiation entre la DDT, la police de l'eau et les élus pour fluidifier les relations. Il a travaillé à l'analyse des risques patrimoniaux, publics et juridiques pour l'État, et a également accompagné la mairie de Brion et le propriétaire de la SCI pour la cession de parcelle, et pour l'étude d'un scénario de réhabilitation des digues.

### INGÉNIERIE MOBILISÉE

DDT, Sous-préfecture, ingénierie financière, Agence de l'eau, Eau de Paris, bureau d'étude prestataire.

### PLAN DE FINANCEMENT

Subventions	Autofinancement	Coût total
Commune de Bussy-en-Othe Département 40 % DETR 30 % Commune de Brion DETR 30 %	10 à 30 % commune de Bussy 70 % Commune de Brion. La fondation du patrimoine devrait abonder.	122 500 € 60 700 €
%	%	%



### LA PAROLE À

#### Sylvie Coutant

Secrétaire générale de la  
sous-préfecture de Sens

« L'arrivée d'un chef de projet "Villages d'avenir" qui se déplace en permanence sur le terrain et qui est au plus près des élus a permis de lever des freins et un suivi plus soutenu de l'opération et dont on peut se féliciter aujourd'hui de son aboutissement. Un chef de projet "Villages d'avenir" est vraiment l'artisan et la clef de voûte pour porter et faire avancer les dossiers dans des délais raisonnables ».

#### Bénédicte Rolland

Cheffe de Projet VA

« Il s'agit d'un projet complexe techniquement avec des aspects de sécurité des populations, des enjeux patrimoniaux, écologiques avec des écosystèmes millénaires qui auraient été détruits par un projet de zone humide conforme à la loi de l'eau. L'intermédiation a permis une décrispation des relations entre les élus et les services de l'État par une meilleure connaissance des contraintes des uns et des autres, alors que le problème se posait depuis 8 ans ».

# BRETAGNE

## COMMERCE - HABITAT ET LOGEMENT

### Création commerce et logement

#### COMMUNE

**Roz-Landrieux** (Ille-et-Vilaine)

Maire : Monsieur François MAINSARD

Nombre d'habitants : 1368

#### LE PROJET

Description du projet : La commune de Roz-Landrieux s'engage dans une revitalisation ambitieuse de son centre-bourg avec plusieurs actions complémentaires pour dynamiser le commerce local, renforcer l'offre de logement et embellir l'espace public. Le projet comprend trois volets principaux :

- Commerce : acquisition et rénovation d'espaces commerciaux pour accueillir de nouveaux gérants, avec un objectif prioritaire de réinstaller un boulanger en centre-bourg. Pour ce faire, la commune prévoit de construire un local dédié sur la place de la mairie après l'achat d'un hangar adjacent, permettant ainsi d'agrandir l'espace et de structurer le projet.
- Habitat et Logement : construction d'un lotissement d'environ 20 lots, destiné à diversifier l'offre de logement et attirer de nouveaux résidents.
- et Sécurité : aménagement de la voirie et renaturation des espaces publics pour rendre le centre-bourg plus attractif et sécurisé.

Grâce au soutien du programme « Villages d'avenir », la commune a sécurisé le financement de son projet de boulangerie avec logement social intégré et s'apprête à lancer la consultation des entreprises fin 2024, en vue d'un démarrage des travaux en 2025.

#### ACCOMPAGNEMENT DU CHEF DE PROJET VA

Le chef de projet « Villages d'avenir » a aidé à la recherche de financements (Europe, État, Région, Département) et au montage des dossiers, il a également préparé le dossier de conventionnement du logement en collaboration avec les services départementaux et la Banque des Territoires.

#### INGÉNIERIE MOBILISÉE

Conseil départemental, bureau d'études recruté par la commune.

#### PLAN DE FINANCEMENT

Coût de la réhabilitation du bâtiment pour le transformer en halte jacquaire : 320 000 € HT (investissement réalisé par le Département de la Charente-Maritime)

Subventions	Autofinancement	Coût total
État : 120 000 € Région : 89 100 € Départ. : 109 000 €	Commune : 166 640 € Prêt BdT : 237 800 €	722 540 € (acquisition, études, travaux)
<b>44 %</b>	<b>56 %</b>	<b>100 %</b>



#### LA PAROLE À

**Emmanuelle Perrin,**

Cheffe de projet « Villages d'avenir »

*« Même s'il est accompagné par des partenaires, le chef de projet doit donc avoir des compétences larges pour s'approprier les sujets. »*

# CENTRE-VAL DE LOIRE

## DÉMARCHE MULTI-THÉMATIQUE

### Appui à la co-construction d'une vision d'avenir de la commune

#### COMMUNE

**Valloire-sur-Cisse** (Loir-et-Cher)  
Maire : Madame Catherine LHERITIER  
Nombre d'habitants : 2 455

#### LE PROJET

La commune de Valloire-sur-Cisse a été accompagnée de juin à décembre 2024 dans la définition d'une vision prospective de son territoire à horizon 10-15 ans. L'objectif de cette démarche était d'aider la commune à prioriser ses projets au regard d'enjeux partagés, à fédérer les élus et les habitants autour d'un projet de village commun.

Trois ateliers ont ainsi été organisés par le CAUE de Loir-et-Cher, associant une dizaine d'élus municipaux, entre juin et décembre 2024.

Ce cycle d'ateliers s'inscrit dans un cadre plus global à l'échelle de l'ensemble du département, ayant fait l'objet d'un conventionnement État/CAUE. Il s'agissait de renforcer l'appui aux communes lauréates du programme « Villages d'avenir » en Loir-et-Cher, en leur proposant une offre d'accompagnement spécifique, dispensée par le CAUE en partenariat avec l'équipe Villages d'avenir.

#### ACCOMPAGNEMENT DU CHEF DE PROJET VA

La cheffe de projet « Villages d'avenir » intervient en support à l'équipe du CAUE dans le cadre de l'organisation et de l'animation de ces ateliers. Elle participe à chaque temps d'échanges et poursuivra l'accompagnement de la commune dans une seconde phase plus opérationnelle, une fois l'un ou plusieurs projets prioritaires par l'équipe municipale au regard des enjeux qui auront été remontés. Il s'agit d'un travail au long cours, qui permet aux élus de s'approprier un projet de territoire, décliné ensuite en actions concrètes.

#### INGÉNIERIE MOBILISÉE

CAUE

#### PLAN DE FINANCEMENT

Pour l'organisation des ateliers thématiques et des ateliers « Vision d'avenir », le CAUE a déposé une demande de subvention Fonds Vert - Ingénierie afin de pouvoir bénéficier d'un appui de l'État pour un montant de 55 000 euros sur 18 mois qui permet d'accompagner une partie de la prise en charge de ces ateliers. Le reste à charge pour la commune est approximativement de 3 000 - 4 000 euros.

Subventions	Autofinancement	Coût total
Demande de subvention en cours : État (Fonds vert) – 55 000 €	3 000 - 4 000 €	
%	%	%



#### LA PAROLE À

##### Charline Urvoy

Cheffe de projet « Villages d'avenir »

*« Cette démarche de co-construction permet d'impliquer pleinement les élus dans une trajectoire pour leur commune. Le format original des ateliers proposés par le CAUE a été très apprécié par les élus et permet de faire émerger des idées à la fois originales et ancrées dans les réalités quotidiennes ».*



# CORSE

## CADRE DE VIE - HABITAT & LOGEMENT - LOISIRS

### Extension de mairie avec foyer rural et 4 logements

#### COMMUNE

**Matra** (Haute-Corse)  
Maire : Monsieur Michel PALMIERI  
Nombre d'habitants : 52 au total

#### LE PROJET

Afin de répondre aux besoins de la commune en matière d'équipements et de services, un projet de construction d'une salle communale polyvalente a été envisagé. Cet espace permettra d'accueillir des réunions administratives délocalisées (communautés de communes, office de tourisme, séminaires scientifiques) ainsi que l'organisation de stages et de cours, notamment de yoga. Par ailleurs, une association de musique a manifesté son intérêt pour y organiser des répétitions. Ce foyer rural sera conçu comme un véritable lieu de vie, regroupant la maison des associations, une bibliothèque, des salles de cours (anglais, corse, peinture), une petite salle de sport, ainsi qu'un bar et une cuisine permettant d'organiser des soirées inter-villages. Un équipement de projection de films et un point d'accueil numérique y seront également installés. En complément, quatre logements à loyers modérés seront aménagés à l'étage, comprenant deux F2, un F3 et un F4, afin de renforcer l'offre de logement dans la commune.

#### ACCOMPAGNEMENT DU CHEF DE PROJET VA

La cheffe de projet a mené des recherches sur les types de subventions à mobiliser.

#### INGÉNIERIE MOBILISÉE

Bureau d'étude mandaté par la commune

#### PLAN DE FINANCEMENT

Subventions	Autofinancement	Coût total
État (DETR) – 201 597,56 € / France Ruralités (Fonds Lieux de convivialité) – 37 280 € / Collectivité de Corse – 704 000 €	251 420 ,80 €	1 194 298,36 €
<b>78,94 %</b>	<b>21,06 %</b>	<b>100 %</b>



#### LA PAROLE À

##### Antonia Fuentes

Cheffe de projet « Villages d'avenir »

« Le projet vise à dynamiser les activités et la vie sociale du village tout en favorisant et encourageant l'accès à des logements communaux à des prix modérés. »

# GRAND EST

## CADRE DE VIE - COMMERCE

### Réhabilitation d'une ferme pour en faire un lieu pluriel d'activités



#### COMMUNE

**Fontenoy-la-Joûte** (Meurthe-et-Moselle)

Maire : Madame Florence DUPAYS

Nombre d'habitants : 305

#### LE PROJET

Depuis plus de 20 ans, la commune de Fontenoy-la-Joûte bénéficie du label « Village du livre ». Les élus ont eu l'idée de développer l'économie, l'attractivité en milieu rural avec pour point d'ancrage la culture en milieu rural. La commune s'est portée acquéreur en 2021 d'une ancienne ferme lorraine composée de deux bâtiments du 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup> siècles et située au cœur du village.

Après avoir interrogé la population sur ses besoins, le résultat de la consultation a fait apparaître la nécessité de disposer d'un lieu de pluriactivités : un commerce multi-services (petite restauration, point colis, vente de produits de première nécessité...), un espace partagé et convivial pour le tissu associatif local ainsi que pour les habitants et des locaux devant abriter la nouvelle mairie. À la date de la labellisation « Villages d'Avenir », le projet de réhabilitation du bâtiment est dans sa phase opérationnelle. La maîtrise d'œuvre a été recrutée après la phase pré-opérationnelle. Le chantier de réhabilitation devrait durer un an et demi et s'achever en 2026 à la fin du mandat municipal.

#### ACCOMPAGNEMENT DU CHEF DE PROJET VA

La commune de Fontenoy-la-Joûte est lauréate « Villages d'Avenir » à un moment où son projet de création d'un pôle d'activités multi-services était bien avancé. L'accompagnement s'est focalisé sur l'orientation vers des offres complémentaires de financement, en particulier la recherche de financements diversifiés, côté de l'État et sur la mobilisation de la Banque des Territoires sur la partie d'autofinancement par l'emprunt.

En mobilisant le Fonds vert en complément de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), le cumul de subventions de l'État a contribué à l'exercice d'un effet incitatif sur ce projet structurant pour le territoire du Lunévillois tout en préservant l'équilibre recherché entre maximisation de l'effet de levier et concentration des fonds de l'État sur cet investissement.

#### INGÉNIERIE MOBILISÉE

Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE), pôle d'équilibre territorial et rural du Lunévillois, association « 1000 cafés »

#### PLAN DE FINANCEMENT

Subventions	Autofinancement	Coût total
État (DETR) – 250 000 € État (Fonds vert) – 165 589 € France Ruralités (Fonds commerce rural) – 50 000 € Région – 466 864 € Département – 309 850 €	Fonds propres – 408 247 € Emprunt – 350 000 € Fondation du patrimoine – une convention de dons à signer une fois le marché de travaux notifié	2 000 000 €
<b>62,10 %</b>	<b>37,90 %</b>	<b>100 %</b>

#### LA PAROLE À

**Florence Dupays**

Maire de la commune

« Quand j'ai reçu de la préfecture l'appel à candidatures au programme « Villages d'Avenir » en octobre 2023, je me suis dit : « encore un dossier à remplir, encore du temps de pris, est-ce que le jeu en vaut la chandelle ? Un an après, je peux affirmer que c'est grâce à cet accompagnement que nous avons pu déposer des demandes de financement complémentaires sur le fonds vert comme sur le fonds de revitalisation du commerce rural qui nous avaient été refusées avant cette labellisation. Inéligibles et sûrement pas assez complets, les dossiers ont été repris avec le chef de projet. Nous avons retravaillé la présentation de la demande sur le fonds de revitalisation et la démonstration de sa pertinence par une étude de préfiguration menée par "1000 cafés" en collaboration avec la commune, ce qui a permis de diversifier nos demandes de financement. »

# GUADELOUPE

## CADRE DE VIE - SERVICE PUBLIC

### Construction du groupe scolaire Louis Adrien Thionville

#### COMMUNE

**La Désirade** (Guadeloupe)

Maire : Monsieur Loïc TONTON

Nombre d'habitants : 1 362 au total

#### LE PROJET

À la suite de l'étude de vulnérabilité des bâtiments publics menée en Guadeloupe dans le cadre du plan Séisme Antilles Horizon 2020, des mesures ont été prises pour sécuriser les infrastructures scolaires. Les conclusions de cette étude ont conduit à la démolition de l'école du site de Beauséjour, les élèves étant temporairement accueillis au collège Maryse Condé. Face à cette situation, la commune de La Désirade a décidé de reconstruire un groupe scolaire unique, intégrant trois classes de maternelle, dont une TPS, et cinq classes élémentaires, afin d'assurer la sécurité des 116 élèves des trois écoles de la commune.

Ce projet répond à plusieurs enjeux : la vulnérabilité des bâtiments existants face à un aléa sismique élevé, la gestion complexe d'une crise en raison de la double insularité de La Désirade et la nécessité d'édifier des écoles conformes aux normes parasismiques. Un transfert de maîtrise d'ouvrage de la commune à la Région a été acté en 2019, et la SPL Cœur d'Énergie a été mandatée en 2024 pour piloter le projet.

La maîtrise d'œuvre a été désignée à l'issue d'un concours, et les travaux devraient débuter au 4<sup>e</sup> trimestre 2025 pour une livraison à la rentrée 2026. Le plan de financement, en cours d'élaboration, mobilisera notamment le FPRNM et le FEDER, avec un accompagnement de l'unité Plan Séisme Antilles de la DEAL.

#### ACCOMPAGNEMENT DU CHEF DE PROJET VA

L'intervention de la cheffe de projet a été axée sur le bouclage financier de l'opération. Elle a permis d'identifier des solutions complémentaires de financement.

#### INGÉNIERIE MOBILISÉE

- L'unité Plan Séisme Antilles de la DEAL
- SPL cœur d'énergie (mandataire conseil régional)

#### PLAN DE FINANCEMENT

Subventions	Montants	%
Europe (FEDER)	1 917 482,99 €	31 %
État (FPRNM)	2 876 224,49 €	46 %
État (FEI)	500 000,00 €	8 %
État (DETR)	500 000,00 €	8 %
Fonds Vert	248 308,30 €	4 %
Région/Commune	165 691,70 €	3 %
<b>Coût total</b>	<b>6 207 707,48 €</b>	<b>100 %</b>



#### LA PAROLE À

**Loïc TONTON**

Maire de la commune

« La construction de ce nouveau groupe scolaire est une étape importante pour l'avenir de la commune.

Ce projet vise à offrir à nos enfants un environnement d'apprentissage moderne et sécurisé, propice à leur épanouissement. Grâce au concours des différents partenaires, nous allons pouvoir leur offrir des conditions idéales pour leur réussite. Le groupe scolaire Louis Adrien Thionville ne sera pas seulement un lieu d'instruction, mais un cadre de vie à la hauteur de nos ambitions pour nos enfants, un lieu où se cultivent les savoirs, les valeurs et l'esprit citoyen. »

# GUYANE

## CADRE DE VIE - COMMERCE - HABITAT ET LOGEMENT - TOURISME

### Étude d'élaboration du plan guide et de la feuille de route de la commune

#### COMMUNE

**Bourg de Camopi** (Guyane)  
Maire : Monsieur Laurent YAWALOU  
Nombre d'habitants : 2 146 au total

#### LE PROJET

La commune de Camopi est marquée par son isolement, son accessibilité par voie aérienne ou fluviale, et sa situation transfrontalière avec le Brésil. L'étude engagée vise à réaliser un plan guide, en l'absence de carte communale, permettant à la commune d'anticiper, de structurer le développement futur du bourg de Camopi de façon globale et d'assurer la cohérence des futurs projets tout en prenant en compte les modes de vie des habitants majoritairement amérindiens. Elle a également pour objectif de proposer une feuille de route.

#### ACCOMPAGNEMENT DU CHEF DE PROJET VA

L'accompagnement de la cheffe de projet consiste à lancer, organiser et coordonner la mission d'appui en ingénierie financée par l'ANCT, assurer une dynamique partenariale de projet et définir un plan d'action adapté à la réalité du territoire. Il contribue à une meilleure appropriation des enjeux du territoire marqué par la fracture territoriale.

La mission d'appui a débuté en octobre 2024 et s'achèvera en avril 2025.

#### INGÉNIERIE MOBILISÉE

Ont été mobilisés les services de l'État (Sous-préfecture de Saint-Georges, DGCAT, DGTM), les architectes et paysagistes conseil de l'État, le Parc amazonien de Guyane (PAG), la Collectivité territoriale de Guyane (CTG), la Communauté des communes de l'Est de Guyane (CCEG), le Comité de tourisme de Guyane, l'Agence d'urbanisme de Guyane (AUDEG), les associations telles que la CAE, Liane, DAAC, Peupl'en Harmonie.

#### PLAN DE FINANCEMENT

Subventions	Autofinancement	Coût total
MABC ANCT - 35 400 €	-	35 400 €
100 %	0 %	100 %



#### LA PAROLE À

##### Vincent Rey

Architecte conseil de l'État

« Il est primordial de ne pas plaquer de modèles sur la réalité de Camopi, en s'appuyant davantage sur la réalité complexe du bourg. »

##### Margot Renault

Directrice générale de la coordination et de l'animation territoriale (DGCAT) et déléguée territoriale de l'ANCT

« Le programme "Villages d'avenir" est un outil innovateur qui donne la possibilité aux petites communes rurales de réfléchir et de coconstruire un projet de territoire adapté. »

# HAUTS-DE-FRANCE

## SERVICE PUBLIC - TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### Travaux de rénovation énergétique des bâtiments communaux

#### COMMUNE

**Rollot** (Somme)

Maire : Monsieur Michel CHOISY

Nombre d'habitants : 787

#### LE PROJET

La commune de Rollot, marquée par la reconstruction des années 1920 après avoir été détruite à 95 % pendant la Première Guerre mondiale, s'est engagée dans un vaste projet de rénovation énergétique de ses bâtiments publics datant de cette époque, parmi lesquels les écoles maternelle et primaire, la garderie, la cantine, l'ancienne mairie, la salle des fêtes, la bibliothèque et deux logements communaux. Ces bâtiments historiques, mal isolés et énergivores, nécessitent des travaux d'isolation thermique et le remplacement de l'ancienne chaudière au fioul, avec pour objectif de réduire leur consommation énergétique tout en améliorant la qualité des services publics.

Pour mener à bien ce projet, la commune a signé une convention de mandat de maîtrise d'ouvrage avec la Fédération Départementale de l'Énergie (FDE) en avril 2024. La FDE assure un accompagnement complet en réalisant les études techniques, en établissant le programme des travaux et l'enveloppe budgétaire prévisionnelle, ainsi qu'en pilotant la maîtrise d'œuvre pour le suivi de la conception et le passage des marchés publics. Le début des travaux est planifié pour juillet 2025, avec une réception prévue en octobre 2025.

#### ACCOMPAGNEMENT DU CHEF DE PROJET VA

Le chef de projet « Villages d'avenir » a soutenu la recherche d'ingénierie technique et de financements pour la première commune accompagnée. Le chef de projets a également appuyé le maire pour l'organisation de réunions, l'analyse juridique, la rédaction de documents pour aider à la facilitation des démarches et au respect des objectifs financiers et calendaires.

#### INGÉNIERIE MOBILISÉE

Partenaires financiers : DETR/DSIL/Fonds Vert/ADEME/FDE

Ingénierie technique : FDE (convention d'opération sous mandat)

#### PLAN DE FINANCEMENT

Subventions	Autofinancement	Coût total
DSIL, DETR, Fonds vert, fonds de concours FDE, CCRT (Ademe) : 1 004 347 €	283 278 €	Études et travaux : 1 287 625 €
<b>78 %</b>	<b>22 %</b>	<b>100 %</b>



#### LA PAROLE À

**Michel Choisy**

Maire de la commune

« Le soutien de la cheffe de projet "Villages d'avenir" a été déterminant en ce qui concerne la procédure administrative et la passation des actes avec la FDE. Cela a vraiment fait la différence et a permis de finaliser cet accompagnement. ».

**Silvère Say**

Sous-préfet de Montdidier

« Cette action est exemplaire, car elle démontre que même une petite commune avec de faibles moyens peut envisager de porter des projets d'envergure permettant de lutter efficacement contre le changement climatique. ».



# NORMANDIE

## SERVICE PUBLIC

### Réalisation du schéma communal de la défense extérieure contre l'incendie sur chacune des communes de la grappe



#### COMMUNE

Grappe de communes regroupant **Beaumesnil, Campagnolles, Landelles-et-Coupigny, Le Mesnil Robert, Pont Bellanger, Sainte-Marie-Outre-l'Eau** (Calvados)  
Nombre d'habitants : 2 100 au total

#### LE PROJET

Les six communes de cette grappe se sont regroupées pour élaborer et mettre en place un schéma communal de Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI), un plan crucial pour organiser les équipements et moyens de protection incendie. Actuellement, l'absence de ce schéma freine l'urbanisation dans plusieurs de ces communes, rendant ce projet essentiel pour assurer la sécurité et permettre le développement local.

Le projet inclut la mutualisation des équipements incendie entre les communes pour optimiser les ressources et réduire les coûts. Une stagiaire en deuxième année du BUT Hygiène Sécurité Environnement (HSE) de Vire sera recrutée pour rédiger le schéma, avec son stage prévu d'avril à juillet 2025, date de finalisation du projet.

#### ACCOMPAGNEMENT DU CHEF DE PROJET VA

Le chef de projet « Villages d'avenir » a accompagné à la définition des modalités de réalisation de six schémas : en régie, ou avec le recours d'un prestataire compétent (cabinet d'études, autres...).

#### INGÉNIERIE MOBILISÉE

Préfecture (Village d'avenir) – DDTM – SDIS

#### PLAN DE FINANCEMENT

Subventions	Autofinancement	Coût total
	Communes	Gratification à hauteur de 4,35 €/heure sur 14 semaines + frais de déplacement
-	-	-

#### LA PAROLE À

##### Denis Jouault

Maire de Landelles-et-Coupigny

« Si nous n'avions pas été Village d'avenir, nous n'aurions pas eu les moyens techniques ni financiers pour un tel projet. La mutualisation de nos communes va nous permettre de mettre à jour ce dossier, qui est indispensable, mais difficile à gérer seul. »

# NOUVELLE-AQUITAINE

## TOURISME - PATRIMOINE

### Ouverture d'une halte jacquaire

#### COMMUNE

Grappe regroupant les communes de **Puyrolland, Annezay, Nachamps, Saint-Loup et Tonnay-Boutonne** (Charente-Maritime)

Maire : Monsieur Thierry GIRAUD

Nombre d'habitants : 195

#### LE PROJET

Les cinq communes de la grappe, membres du Collectif Trézence, ont travaillé ensemble pour réhabiliter un ancien bâtiment sur le territoire de Puyrolland en une halte jacquaire destinée aux pèlerins. Ce nouvel espace accueille les voyageurs suivant la voie de Bretagne (depuis le Mont Saint-Michel) vers les Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle, répondant ainsi au besoin croissant d'infrastructures d'accueil le long de cet itinéraire.

Inaugurée le 29 juin 2024, la halte jacquaire a accueilli ses premiers pèlerins dès l'été. Elle est ouverte toute l'année, selon des périodes de haute et basse fréquentation. Les cinq communes se coordonnent pour gérer les astreintes, effectuer des contrôles réguliers des crédenciales (passports des pèlerins) et assurer le suivi administratif et logistique des visiteurs.

En complément, deux études sont en cours pour renforcer l'attractivité de la vallée de la Trézence : l'une, menée par Charentes Tourisme, explore le potentiel de création d'une Station Sport Nature, tandis que l'autre, soutenue par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), examine la faisabilité de structurer une filière chanvre dans la région, incluant une unité de défibrage. Ces initiatives visent à diversifier les opportunités économiques locales, tout en valorisant les ressources naturelles et patrimoniales.

#### ACCOMPAGNEMENT DU CHEF DE PROJET VA

Le chef de projet « Villages d'avenir » a aidé à la redynamisation du partenariat entre les parties prenantes, avec accompagnement et pilotage des deux études en cours.

#### INGÉNIERIE MOBILISÉE

Conseil Départemental de la Charente-Maritime, Vals de Saintonge Communauté, Collectif Trézence, Charentes Tourisme, Sous-Préfecture de Saint-Jean-d'Angély.

#### PLAN DE FINANCEMENT

Coût de fonctionnement : 3 500 €

Subventions	Autofinancement	Coût total
Département : 3 500 €	Communes	3 500 € (ouverture de la halte)
100 %	0 %	100 %



#### LA PAROLE À

##### Thierry Giraud

Maire de Puyrolland

« Le programme "Villages d'avenir" est une chance pour notre ruralité ! Il galvanise les volontés, donne du sens aux projets et les concrétise. Cette halte jacquaire en est le premier exemple... ».

##### Brice Blondel et Marie-Pierre Lamour

Préfet de la Charente-Maritime et sous-préfète de Saint-Jean-d'Angély

« La vallée de la Trézence est un territoire à fort potentiel qui ne demande qu'à se développer. Nous avons réussi à impulser une dynamique entre les différents acteurs de terrain dans l'objectif de revitaliser cet espace naturel. L'agriculture y sera développée notamment grâce à la culture du chanvre qui, tout en améliorant la qualité des sols et de l'eau, fournira un matériau biosourcé d'avenir pour la filière BTP. Le site offre également un potentiel touristique tourné vers la nature dans le respect de la biodiversité ».

# OCCITANIE

## CADRE DE VIE - LOISIRS - PATRIMOINE

### Aménagement d'une aire intergénérationnelle

#### COMMUNE

**Larroque** (Tarn)

Maire : Madame Régine MOULIADE

Nombre d'habitants : 178

#### LE PROJET

Dès le début de leur mandat, les élus ont lancé un plan d'aménagement pour revaloriser le centre historique et renforcer l'attrait du village. L'afflux touristique croissant a mis en évidence les limites de l'aire intergénérationnelle en bord de Vère, notamment en raison du stationnement inadapté. En 2023, le parking a été agrandi et séparé des zones de pique-nique, avec l'ajout d'une borne de recharge électrique. Un terrain de pétanque a été créé, ainsi qu'un sentier pédagogique « nature et bâti ». Du mobilier urbain a été installé, incluant des tables de pique-nique, dont une PMR, et des chaises longues. Un composteur a été mis en place pour gérer l'augmentation des déchets. En réponse à la demande des habitants, trois jardins familiaux ont vu le jour sur le site des anciens potagers municipaux. Enfin, des tilleuls remplaceront les peupliers vieillissants, garantissant sécurité et ombrage.

#### ACCOMPAGNEMENT DU CHEF DE PROJET VA

Le chef de projet « Villages d'avenir » a appuyé la finalisation du projet.

#### INGÉNIERIE MOBILISÉE

CAUE : étude de valorisation de l'accueil en entrée de bourg (décembre 2020)  
Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet : montage des dossiers de financements

Agence MTDA : gestion de la zone Natura 2000, conception des panneaux d'interprétation sur le patrimoine naturel

DDT : soutien technique pour les aspects réglementaires et les dispositifs de financements

#### PLAN DE FINANCEMENT

Subventions	Autofinancement	Coût total
Etat : 45 % Conseil départemental du Tarn : 20 % CA Gaillac-Graulhet : 15 %	Commune (prêt, mécénat, crowdfunding...) 20 %	17 050,21 € HT
<b>80 %</b>	<b>20 %</b>	<b>100 %</b>

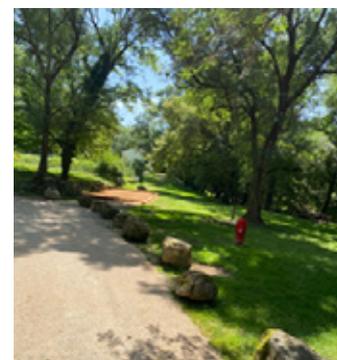


#### LA PAROLE À

**Régine Mouliade**

Maire de la commune

« Les communes rurales ont un besoin crucial de développer leurs atouts, mais ne disposent pas toujours de l'ingénierie adéquate. Ce dispositif est indispensable pour les élus et nous permet de mener à bien les différents projets. »



# PAYS DE LA LOIRE

**PATRIMOINE - SERVICE PUBLIC - NATURE -  
TRANSITIONS ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE**

## Réaménagement et rénovation énergétique de l'école primaire publique

### COMMUNE

**Sainte-Suzanne-et-Chammes** (Mayenne)

Maire : Monsieur Michel GALVANE

Nombre d'habitants : 1251 (2021)

### LE PROJET

La commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes, reconnue pour son patrimoine exceptionnel et ses labels (Petite Cité de Caractère, Pays d'Art et d'Histoire, et 3<sup>e</sup> village préféré des Français), a lancé un projet ambitieux de réaménagement et de rénovation énergétique de son école primaire publique. Ce projet vise à conjuguer la préservation du patrimoine architectural et paysager de l'école avec les défis de la transition énergétique et écologique.

Le réaménagement de l'école s'articule autour de six axes prioritaires :

- Réaménagement fonctionnel et spatial
- Rénovation patrimoniale
- Rénovation énergétique
- Renaturation des cours d'école
- Sécurisation du site
- Création d'une classe patrimoine

La phase opérationnelle du projet a débuté pendant l'été 2024. La fin des travaux est prévue à la fin du mois de juillet 2025 pour une réouverture à la rentrée 2025. Une inauguration est envisagée à cette période.

### ACCOMPAGNEMENT DU CHEF DE PROJET VA

Le chef de projet « Villages d'avenir » a mis en place un accompagnement stratégique et financier pour la commune, avec appui au maire, il a établi une programmation des demandes de financement, aidé à la recherche de financements supplémentaires et a soutenu les requêtes auprès des commissions d'attribution des dotations d'État (DETR/DSIL/Fonds Vert).

### INGÉNIERIE MOBILISÉE

IPH Ingénierie, architecte du patrimoine, UDAP 53 – Architecte des bâtiments de France, DDT – Référent territorial, cheffes de projet VA.

### PLAN DE FINANCEMENT

Subventions	Autofinancement	Coût total
555 935,50 €	470 601,50 €	1 026 537 €
54 %	46 %	100 %



### LA PAROLE À

**Michel Galvane**

Maire de la commune

*« "Villages d'avenir" est un dispositif qui nous a fait bouger, qui nous a permis de nous réunir et d'avancer. Je suis personnellement satisfait du programme et de ce qu'il nous a apporté. »*

# PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

## PATRIMOINE - CULTURE - TOURISME

### Réaménagement du relais de Valberg Mise en valeur de la galerie des Présidents de la République



#### COMMUNE

**Touët-sur-Var** (Alpes-Maritimes)  
Maire : Monsieur Roger CIAIS  
Nombre d'habitants : 750

#### LE PROJET

La commune de Touët-sur-Var conserve, dans leur cadre d'origine, les portraits des Présidents de la République depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, exposés dans le hall du relais de Valberg. Ce bâtiment, lieu central de la commune, comprend la mairie, la Poste, une bibliothèque, ainsi qu'un moulin à huile qui accueille des expositions temporaires.

Le projet consiste à rénover cette salle pour offrir un meilleur accueil au public et à mettre en valeur la galerie de portraits dans un ordre chronologique, enrichie d'anecdotes et de biographies des Présidents. En aménageant cet espace, la commune souhaite créer un lieu attractif qui suscitera la curiosité des visiteurs, dynamisant ainsi le tourisme local.

Les travaux sont prêts à débiter, avec une livraison prévue du nouveau hall d'entrée en février/mars 2025. Le léger retard est dû à la forte sollicitation des entreprises locales, en particulier dans cette zone de montagne.

#### ACCOMPAGNEMENT DU CHEF DE PROJET VA

Le chef de projet « Villages d'avenir » a appuyé la commune sur le volet financier des dossiers, incluant le suivi des demandes de subventions.

#### INGÉNIERIE MOBILISÉE

Atelier d'architectes NB.

#### PLAN DE FINANCEMENT

Subventions	Autofinancement	Coût total
Région (15 000 €) DETR (25 000 €)	Commune (prêt, mécénat, crowdfunding...) 10 000 €	<b>50 000 €</b>
<b>80 %</b>	<b>20 %</b>	<b>100 %</b>

#### LA PAROLE À

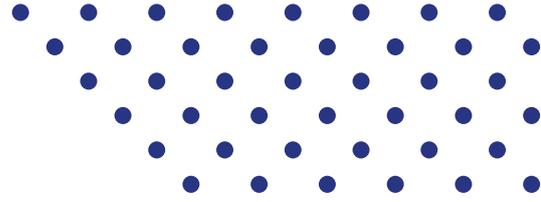
##### Laura Reynaud

Sous-préfète de Nice-Montagne

« La mise en valeur de la galerie des portraits des présidents de la République sur un espace plus grand facilitera une visite chronologique de l'exposition ; c'est, en outre, un avantage en matière touristique pour son côté insolite et rare. »

« La commune travaille en parallèle à la création d'un circuit patrimonial touristique invitant les visiteurs à déambuler dans le village à l'aide d'une carte interactive identifiant les sites d'intérêt et d'une signalétique adaptée. Au travers de projets concrets, le programme "Villages d'avenir" prend tout son sens et démontre l'action de l'État auprès des territoires ruraux. »





# Villages d'avenir

## BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE

MARS 2025



Réalisation : Agence nationale de la cohésion des territoires - Crédit photos : iStock - Mars 2025

[anct.gouv.fr](https://anct.gouv.fr)

@ANCT  